



AVIS DE RECRUTEMENT

CONCOURS EXTERNE D'AGENT D'EXPLOITATION PRINCIPAL DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ÉTAT (Femme/Homme) (Routes - Bases Aériennes)

LES POSTES OFFERTS AU CONCOURS SERONT LOCALISES DANS LES CENTRES
D' ENTRETIEN ET D'INTERVENTION DE LA DIR NORD OUEST SITUES
DANS LES DÉPARTEMENTS SUIVANTS :

- CALVADOS – EURE – EURE-ET-LOIR – LOIR-ET-CHER
- MANCHE – ORNE – SEINE-MARITIME – SOMME

CALENDRIER

Les épreuves d'admissibilité auront lieu le **jeudi 04 juin 2019**

Les épreuves d'admission auront lieu à compter du **23 septembre** (les dates définitives seront communiquées aux candidats lors des épreuves écrites).

Votre dossier d'inscription devra parvenir dûment complété
au plus tard le **vendredi 10 mai 2019** au CVRH de Rouen - Filière Conseil-Recrutement-Carrière.

ATTENTION !

Les dossiers incomplets et ceux qui parviendront par voie postale après le **vendredi 10 mai 2019** (cachet de la poste faisant foi) ou déposés après le **vendredi 10 mai 2019** seront considérés irrecevables.

PRÉSENTATION DES CANDIDATURES

Vous pouvez obtenir des informations sur ce concours en vous adressant au Centre de Valorisation des Ressources Humaines – Filière Conseil Recrutement Carrière – Chemin de la Poudrière - 76122 Le Grand-Quevilly cédex – Tél. 02.35.68.92.24. ou 02.35.68.92.25.

Votre inscription au concours doit parvenir à l'adresse ci-dessus au plus tard le **vendredi 10 mai 2019**.

Tout candidat n'ayant pas reçu de convocation une semaine avant la date des épreuves devra prendre contact avec le CVRH (coordonnées ci-dessus).

INSCRIPTION AU CONCOURS

Conditions à remplir :

- Avoir la nationalité française
- Conditions générales exigées pour les candidats aux emplois de la fonction publique
- Être titulaire d'un Brevet d'études professionnelles (BEP) ou d'un certificat d'aptitudes professionnelles (CAP) ou d'un titre ou diplôme homologué de niveau V ou justifier de 3 années d'activité professionnelle à temps complet (TUC ou CES compris).

Retrait des dossiers d'inscription:

Par téléchargement :

sur internet aux adresses : <http://www.enroute.nord-ouest.developpement-durable.gouv.fr>

sur intranet aux adresses : <http://intra.cvrh-rouen.i2/recrutements-locaux-en-cours>
<http://intra.dir-nord-ouest.i2/>

Par lettre ou visite :

**Après du CVRH de Rouen – Filière Conseil Recrutement Carrière – 10, chemin de la Poudrière – CS 70
124 - 76122 Le Grand-Quevilly cedex - Tél. 02.35.68.92.24. ou 02.35.68.92.25**

LA NATURE DES ÉPREUVES

Épreuves d'admissibilité :

(arrêté du 30 mai 2017 publié au JO du 13 juin 2017)

- **Épreuve n° 1** : Courts exercices de français et d'arithmétique portant sur le programme ci-dessous (Durée : 1 h 30 – coefficient 1)

Cette épreuve vise, à travers la résolution de courts exercices à évaluer la capacité de compréhension des candidats, leur aptitude à s'exprimer par écrit et leur aptitude à la mise en œuvre pratique des connaissances nécessaires à l'exercice des missions dévolues aux agents d'exploitation principaux des travaux publics de l'État, femme ou homme. L'usage du dictionnaire et de la calculatrice est interdit.

Les exercices d'arithmétique portent sur le programme suivant :

les quatre opérations : addition, soustraction, multiplication et division

les règles de divisibilité

les calculs décimaux approchés

les nombres premiers

les fractions, valeur décimale d'une fraction, opérations sur les fractions

la moyenne arithmétique simple

la règle de trois, les rapports et proportions, les pourcentages, les indices, les taux

les principales unités de mesure : température, masse, volume, surface, temps, monnaie

- **Épreuve n° 2** : Questionnaire à choix multiples portant sur les règles du code de la route (Durée : 25 mn – coefficient 1)

Épreuves d'admission :

(arrêté du 30 mai 2017 publié au JO du 13 juin 2017)

- **Épreuve n° 3** : Épreuve pratique (Durée : 1 h – coefficient 3)

Épreuve pratique permettant au jury d'apprécier l'endurance physique du candidat et sa capacité à acquérir les connaissances nécessaires pour la mise en œuvre des techniques de travail et l'utilisation des outils que l'exercice des fonctions implique de façon courante dans le respect des conditions élémentaires de sécurité et de prévention et dans le cadre d'une organisation donnée. L'épreuve consiste en une mise en situation de travail, notamment en équipe.

- **Épreuve n° 4** : Entretien oral (Durée : 20 mn – coefficient 3)

Entretien oral avec le jury en lien avec l'épreuve pratique consistant pour le candidat, à partir d'une situation de travail donnée, à présenter l'organisation du travail dans ses aspects techniques et dans le respect des conditions élémentaires de sécurité et de prévention. Cette épreuve permet au jury d'évaluer si les expériences personnelles et, le cas échéant, professionnelles du candidat, ainsi que sa motivation, lui permettront de s'adapter à l'emploi offert.

Il est attribué pour chaque épreuve une note allant de 0 à 20. Sont éliminatoires toute note inférieure à 5 sur 20 ou toute absence à une épreuve.

- Seuls peuvent être admis à se présenter aux épreuves d'admission les candidats qui ont participé à l'ensemble des épreuves et qui ont obtenu pour l'ensemble des épreuves écrites d'admissibilité un total qui ne peut être inférieur à 20 points.
- Peuvent être déclarés définitivement admis les candidats ayant obtenu pour l'ensemble des épreuves un total de points fixé par le jury qui ne peut être inférieur à 80 points après application des coefficients.

LES ADRESSES UTILES

Centre de Valorisation des Ressources Humaines

Filière Conseil Recrutement Carrière

CS 70124 - 76122 LE GRAND QUEVILLY cedex

☎ 02 35 68 92 24 ou 02 35 68 92 25

Direction Interdépartementale des Routes Nord-Ouest

Bâtiment Abaquesne – 97 boulevard de l'Europe

76100 ROUEN

☎ 02 76 00 03 17)